RÈGLEMENT D'EXÉCUTION (UE) Nº 1154/2013 DU CONSEIL

du 15 novembre 2013

mettant en œuvre le règlement (UE) nº 267/2012 concernant l'adoption de mesures restrictives à l'encontre de l'Iran

LE CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE,

vu le traité sur le fonctionnement de l'Union européenne,

vu le règlement (UE) nº 267/2012 du Conseil du 23 mars 2012 concernant l'adoption de mesures restrictives à l'encontre de l'Iran [1], et notamment son article 46, paragraphe 2,

considérant ce qui suit:

(1) Le 23 mars 2012, le Conseil a adopté le règlement (UE) nº 267/2012.

(2) Par ses arrêts du 6 septembre 2013 dans les affaires T-493/10 [2], T-4/11 et T-5/11 [3], T-12/11 [4], T-13/11 [5], T-24/11 [6], T-42/12 et T 181/12 [7], T-57/12 [8] et T-110/12 [9], le Tribunal de l'Union européenne a annulé les décisions du Conseil visant à inclure Persia International Bank plc, Export Development Bank of Iran, Iran Insurance Company, Post Bank Iran, Bank Refah Kargaran, Naser Bateni, Good Luck Shipping LLC et Iranian Offshore Engineering & Construction Co. sur la liste des personnes et des entités faisant l'objet de mesures restrictives, qui figure à l'annexe IX du règlement (UE) nº 267/2012.

(3) Persia International Bank plc, Export Development Bank of Iran, Iran Insurance Company, Post Bank Iran, Bank Refah Kargaran, Naser Bateni, Good Luck Shipping LLC et Iranian Offshore Engineering & Construction Co. devraient de nouveau être inclus sur la liste des personnes et des entités faisant l'objet de mesures restrictives, qui figure à l'annexe IX du règlement (UE) nº 267/2012, sur la base de nouveaux exposés des motifs concernant chacun d'eux.

(4) Une entité supplémentaire devrait être incluse sur la liste des personnes et des entités faisant l'objet de mesures restrictives, qui figure à l'annexe IX du règlement (UE) nº 267/2012 et les informations d'identification relatives à une autre entité devraient être modifiées.

(5) À la suite de l'arrêt du Tribunal dans l'affaire T-421/11 [10], Qualitest FZE n'est pas incluse sur la liste des personnes et des entités faisant l'objet de mesures restrictives, qui figure à l'annexe IX du règlement (UE) nº 267/2012.

(6) Pour garantir l'efficacité des mesures prévues par le présent règlement, celui-ci devrait entrer en vigueur le jour de sa publication,

A ADOPTÉ LE PRÉSENT RÈGLEMENT:

Article premier

L'annexe IX du règlement (UE) nº 267/2012 est modifiée conformément à l'annexe du présent règlement.

Article 2

Le présent règlement entre en vigueur le jour de sa publication au *Journal officiel de l'Union européenne*.

[1] JO L 88 du 24.3.2012, p. 1.
[2] Arrêt du 6 septembre 2013 dans l'affaire T-493/10, Persia International Bank plc/Conseil de l'Union européenne.
[3] Arrêt du 6 septembre 2013 dans les affaires jointes T-4/11 et T-5/11, Export Development Bank of Iran/Conseil de l'Union européenne.
[4] Arrêt du 6 septembre 2013 dans l'affaire T-12/11, Iran Insurance Company/Conseil de l'Union européenne.
[5] Arrêt du 6 septembre 2013 dans l'affaire T-13/11, Post Bank Iran/Conseil de l'Union européenne.
[6] Arrêt du 6 septembre 2013 dans l'affaire T-24/11, Bank Refah Kargaran/Conseil de l'Union européenne.
[7] Arrêt du 6 septembre 2013 dans les affaires T-42/12 et T-181/12, Naser Bateni/Conseil de l'Union européenne.
[8] Arrêt du 6 septembre 2013 dans l'affaire T-57/12, Good Luck Shipping LLC/Conseil de l'Union européenne.
[9] Arrêt du 6 septembre 2013 dans l'affaire T-110/12, Iranian Offshore Engineering & Construction Co./Conseil de l'Union européenne.
[10] Arrêt du 5 décembre 2012 dans l'affaire T-421/11, Qualitest FZE/Conseil de l'Union européenne.

Le présent règlement est obligatoire dans tous ses éléments et directement applicable dans tout État membre.

Fait à Bruxelles, le 15 novembre 2013.

Par le Conseil
Le président
R. ŠADŽIUS

ANNEXE

I. **La personne et les entités énumérées ci-après sont ajoutées à la liste qui figure à l'annexe IX du règlement (UE) nº 267/2012**

I. **Personnes et entités concourant au programme nucléaire ou de missiles balistiques et personnes et entités appuyant le gouvernement de l'Iran**

B. *Entités*

	Nom	Informations d'identification	Motifs	Date d'inscription
1.	Post Bank of Iran (alias Post Bank Iran, Post Bank)	237, Motahari Ave., Téhéran, Iran 1587618118 Site web: www.postbank.ir	Entreprise qui est détenue majoritairement par le gouvernement iranien et qui lui fournit un soutien financier.	16.11.2013
2.	Iran Insurance Company (alias Bimeh Iran)	121 Fatemi Ave., P.O. Box 14155-6363 Téhéran, Iran P.O. Box 14155-6363, 107 Fatemi Ave., Téhéran, Iran	Entreprise d'État fournissant un soutien financier au gouvernement iranien.	16.11.2013
3.	Export Development Bank of Iran (EDBI) (y compris toutes ses succursales et filiales)	Export Development Building, 21e étage, Tose'e tower, 15th st, Ahmad Qasir Ave, Téhéran – Iran, 15138-35711 next to the 15th Alley, Bokharest Street, Argentina Square, Téhéran, Iran; Tose'e Tower, corner of 15th St, Ahmad Qasir Ave., Argentine Square, Téhéran, Iran; No. 129, 21 's Khaled Eslamboli, No. 1 Building, Téhéran, Iran; C.R. No. 86936 (Iran)	Entreprise d'État fournissant un soutien financier au gouvernement iranien.	16.11.2013
4.	Persia International Bank Plc	6 Lothbury, Londres EC2R 7HH, Royaume-Uni	Entité détenue par les entités désignées Bank Mellat et Bank Tejarat.	16.11.2013
5.	Iranian Offshore Engineering & Construction Co. (IOEC)	18 Shahid Dehghani Street, Qarani Street, Téhéran 19395-5999 ou: Nº 52 North Kheradmand Avenue (Corner of 6th Alley) Téhéran, Iran Web: http://www.ioec.com/	Entité importante dans le secteur énergétique qui fournit des revenus substantiels au gouvernement iranien. En tant que telle, IOEC fournit un soutien financier et logistique au gouvernement iranien.	16.11.2013
6.	Bank Refah Kargaran (alias Bank Refah)	40, North Shiraz Street, Mollasadra Ave., Vanak Sq., 19917 Tehéran, Iran Swift: REF AIRTH	Entité apportant un soutien financier au gouvernement iranien. Elle est détenue à 94 % par l'Iranian Social Security Organisation, qui est elle-même contrôlée par le gouvernement iranien, et elle fournit des services bancaires aux ministères du gouvernement.	16.11.2013

III. **Compagnie de transport maritime de la République islamique d'Iran (Islamic Republic of Iran Shipping Lines ou IRISL)**

A. *Personnes*

	Nom	Informations d'identification	Motifs	Date d'inscription
1.	Naser Bateni	Né le 16 décembre 1962, iranien.	Naser Bateni agit pour le compte d'IRISL. Il a été directeur d'IRISL jusqu'en 2008, puis directeur général d'IRISL Europe GmbH. Il est le directeur général d'Hanseatic Trade and Trust Shipping GmbH (HTTS), qui en tant qu'agent général fournit des services essentiels à Safiran Payam Darya Shipping Lines (SAPID) et à Hafize Darya Shipping Lines (HDS Lines), les deux étant des entités désignées agissant pour le compte d'IRISL.	16.11.2013

B. *Entités*

	Nom	Informations d'identification	Motifs	Date d'inscription
1.	Good Luck Shipping Company LLC (alias Good Luck Shipping Company)	P.O. Box 5562, Dubaï; ou P.O. Box 8486, Dubaï, Émirats arabes unis	Good Luck Shipping Company LLC, en tant qu'agent d'Hafize Darya Shipping Lines (HDS Lines) dans les Émirats arabes unis, fournit des services essentiels à HDS Lines, qui est une entité désignée agissant pour le compte d'IRISL.	16.11.2013
2.	Hanseatic Trade Trust & Shipping (HTTS) GmbH	Adresse postale: Schottweg 7, 22087 Hambourg, Allemagne; autre adresse: Opp 7th Alley, Zarafshan St, Eivanak St, Qods Township.	En sa qualité d'agent général de la Safiran Payam Darya Shipping Lines (SAPID) et de la Hafize Darya Shipping Lines (HDS Lines), Hanseatic Trade and Trust Shipping GmbH (HTTS) fournit des services essentiels à ces deux sociétés qui sont désignées comme des entités agissant pour le compte de l'IRISL.	16.11.2013

II. **La mention concernant l'entité visée à l'annexe IX du règlement (UE) no 267/2012 indiquée ci-après est remplacée par la mention ci-après**

B. *Entités*

	Nom	Informations d'identification	Motifs	Date d'inscription
1.	Onerbank ZAO (alias Onerbank ZAT, Eftekhar Bank, Honor Bank, Honorbank, North European Bank)	Ulitsa Klary Tsetkin 51- 1, 220004, Minsk, Biélorussie	Banque établie en Biélorussie, détenue par la Bank Refah Kargaran, la Bank Saderat et la Bank Toseeh Saderat Iran	23.5.2011